

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONG**



**PROVINCE DE HAUT KATANGA**  
**Division Provinciale de la Santé du HAUT KATANGA**  
**Zone de Santé de KILELA BALANDA**

**PLAN D' ACTIONS OPERATIONNEL CONSOLIDE 2019 DE LA ZONE DE SANTE**

Nature de la ZS<sup>1</sup> : Rurale.....Superficie : 8000 Km<sup>2</sup>  
Code de la ZS :  
.....  
Adresse physique du BCZ : Mission St Michel KILELA BALANDA, Secteur  
des Sources du Fleuve Congo, Territoire de Kambove  
Nom de l'HGR : St Michel KILELA BALANDA  
Email (Zone de santé) (\*) [bczkilelabalanda@gmail.com](mailto:bczkilelabalanda@gmail.com) .Email (HGR)  
(\*).  
Téléphone (Zone de santé) (\*\*) 0819277121...Tél (HGR) (\*\*) 0821497033  
Téléphone VOIP : ...5107.....Heures de contact : 7h30 à 15h30...  
Phonie : N° fréquence .....5790..... Heures de contact...7h30 à 15h30.....

**Version actualisée Octobre 2018, alignée au PNDS 2019-2022**

## Table des matières

Table des matières .....	2
<b>I. ANALYSE DE LA SITUATION DE LA ZONE DE SANTE.....</b>	<b>3</b>
1.1. Accessibilité et couverture sanitaire de la ZS .....	3
1.2. Données démographiques .....	6
1.3. Ressources humaines dans la ZS.....	7
1.4. Partenariat dans la ZS .....	8
1.5. Carte ou croquis de la ZS .....	10
<b>I. REVUE SOMMAIRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D’ACTION OPERATIONNEL DE L’ANNEE PRECEDENTE (n-1) .....</b>	<b>10</b>
2.1. Contexte de mise en œuvre du PAO (n-1).....	10
2.2. Revue des actions du PDSZ planifiées par les Unités fonctionnelles de la ZS (ECZ, HGR, CS) au cours de l’année (n-1) Cfr PAO consolidé de la ZS de l’année (n-1) .....	11
2.3. Difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre du PAO (année n-1) .....	11
<b>II. PROBLÈMES PRIORITAIRES DE LA ZONE DE SANTE.....</b>	<b>12</b>
2.1. Problèmes prioritaires de la santé de la population .....	12
2.2. Problèmes prioritaires du système de santé.....	13
<b>III. CADRE DE RESULTATS : OBJECTIFS ET CIBLES OPERATIONNELLES.</b>	<b>15</b>
<b>IV. CADRE PROGRAMMATIQUE DU PAO CONSOLIDE DE LA ZS.....</b>	<b>22</b>
<b>V. PLAN DE SUIVI ET EVALUATION.....</b>	<b>26</b>
<b>VI. BUDGET SYNTHESE DU PAO CONSOLIDE DE LA ZS (En 3 composants (budget global, budget activités &amp; budget fonctionnement à copier de la matrice spécifique de budgétisation de la DPS).....</b>	<b>35</b>

## I. ANALYSE DE LA SITUATION DE LA ZONE DE SANTE

### 1.1. Accessibilité et couverture sanitaire de la ZS

Tableau n°1 : Accessibilité et couverture sanitaire de la ZS

(1) Aires de santé	(2) Population totale	(3) Pop < 5km CS	(4) Pop < 2 PS ou km SSC	(5) Pop Accessible (Nbre)	(6) Prop. Pop Accessible au 1 <sup>er</sup> échelon par AS. (%)	(7) Distance du HGR-CS (en km)	(8) Pop. située à 40 Km ou à 8hrs de marche de l'HGR (Nbre)	(9) Prop. Pop Accessible au 2 <sup>e</sup> échelon par AS. (%)	(10) Nombre FOSA privé au numérateur/ Nbre PS au Dénom.	(11) Voies d'accès (entre HGR-CS)	(12) Noms d'autres structures offrant le PCA	(13) Population ayant accès à un point d'eau potable ou une source d'eau potable
--------------------	-----------------------	------------------	--------------------------	---------------------------	---	--------------------------------	---	--	---	-----------------------------------	--	--

DITENGWA	<b>5273</b>	337 2	112 5	4497	85%	90	0	0%	2/0	Route	0	
KALUWE	<b>8991</b>	377 7	912	4689	52%	130	0	0%	2/0	Route	0	
KAMIKOLO	<b>7672</b>	265 4	288 2	5536	72%	65	0	0%	0	Route	0	
KIKUYO	<b>6208</b>	315 4	243 2	5586	90%	28	5586	90%	0	Route	0	
LUPAJI	<b>6739</b>	257 5	0	2575	38%	57	0	0	1/0	Route	0	
MISSION	<b>6871</b>	687 1	0	6871	100%	0	6871	100%	0	Route	1	6871
MUBAMBE	<b>11657</b>	613 5	0	6135	53%	62	0	0%	0	Route	0	
MWABESA	<b>7065</b>	160 4	912	2516	36%	57	2868	36%	0	Route	0	
MWANA KULEMA	<b>4861</b>	184 6	859	2705	56%	105	0	0	0	Route	0	
NGALU	<b>8224</b>	248 5	0	2485	30%	10	8224		0	Route	0	
SHAMALE NGE	<b>3449</b>	111 8	776	1894	55%	35	1894	30%	0	Route	0	
<b>Total</b>	<b>77008</b>	355 91	989 8	45489	59%		25655	33.3	5/0		0	6871
	<i>Accessibilité au 1<sup>er</sup> échelon pour</i>			59%								

	<i>la ZS en %= total col.(5)*100/total col.2</i>								
	<i>Accessibilité au 2<sup>ème</sup> échelon pour la ZS en %= total col.(8)*100/total col.2</i>				33.3%				

Colonne (5)= colonne (3) + colonne (4) ; Col. (10) : placer au numérateur le nbre de FOSA privées et au dénominateur le nbre de PS ; Col. (11) : préciser par les voies d'accès route, par rivière, etc.

$$\text{Proportion de la population accessible au 1<sup>er</sup> échelon par AS (col. 6) = } \frac{\text{Pop accessible au 1<sup>er</sup> échelon (col. 5) * 100}}{\text{Pop. Totale de l'AS (col. 2)}}$$

$$\text{Proportion de la population accessible au 2<sup>ème</sup> échelon par AS (col. 9) = } \frac{\text{Pop accessible au 2<sup>ème</sup> échelon (col. 8) * 100}}{\text{Pop. Totale de l'AS (col. 2)}}$$

*Commentaire :seule 59% de la population a une accessibilité aux structures des soins*

- Problèmes identifiés :
1. Faible accessibilité de la population aux soins
  2. ....

## 1.2. Données démographiques

Tableau n°2 : Données démographiques

POPULATION	N O M B R E			Sources des données	Année
	M	F	Total		
Population 0- 11 mois	1540	1540	3080	Extrapolation de la population dénombrée en 2016 (les proportions sont celles du PDSZ)	2018
Population 12-59 mois	5776	5698	11474		
Population 5- 14 ans	11166	11243	26953		
15-19					
20-24					
Population 15 à 49 ans	16480	17712	16172		
Population 50 à 59 ans	1540	1309	2850		
Population 60 et plus	1617	1463	62376		
<b>Population totale</b>	38042	38966	77008		
<b>Population flottante</b>					
<b>Total général</b>			77008		

*Cfr directives de remplissage du canevas du PDSZ.*

*Commentaire : La source de la population est l'extrapolation de l'année 2017 des données issues du dénombrement PEV.*

Problèmes identifiés :

1 .....

2.....

### 1.3. Ressources humaines dans la ZS

Tableau n° 3 : Inventaire du personnel de santé et relais communautaire dans la ZS

Personnel médical		BCZ	HGR	CSR	CS	PS
	Nbre de Médecins spécialistes cliniciens	0	0	0	0	0
	Nbre de Médecins spécialistes en Santé Publique	0	0	0	0	0
	Nbre de Médecins généralistes	1	2	0	0	0
Personnel Infirmier						
	Nbre d'Infirmiers L2/A0	0	0	0	0	0
	Nbre d'Infirmiers A1	1	2	0	5	0
	Nbre d'Infirmiers A2	0	0	0	0	0
	Nbre d'Infirmiers A3	0	1	0	0	0
Autres professionnels de santé						
	Nbre de Pharmaciens	0	0	0	0	0
	Nbre d'Assistants en Pharmacie (A1)	0	0	0	0	0
	Nbre d'Administrateurs Gestionnaires	2	0	0	0	0
	Nbre de Radiologues	0	0	0	0	0
	Nbre Techniciens en radiologie : • TR A1 • TR A2	0	0	0	0	0
	Nbre de Techniciens de Laboratoire : • TL A1 • TL A2	0	1	0	0	0
	Nbre de Nutritionnistes	0	0	0	0	0
	Nbre de Techniciens d'Assainissement : • TA A1 • TA A2	0	0	0	0	0

	Tradipraticiens					
<b>Personnels administratifs et autres</b>						
	Nbre d'Animateurs communautaires (AC)	1	0	0	0	0
	Nbre de Secrétaires	0	1	0	0	0
	Nbre de Garçons de salle	0	0	0	0	0
	Nbre de filles de salle	1	3	0	11	2
	Nbre de Sentinelles	0	0	0	0	0
	Autres à préciser (intendant,AMS,Chauffeur)	2				
<b>Nombre des relais communautaires dans les AS</b>					329	
<b>Total</b>		8				

*Commentaire :*

Problèmes identifiés :

- 1.....
- 2.....

#### 1.4. Partenariat dans la ZS

Tableau n°4 : Partenaires intervenant au niveau de la ZS

N0	Nom du partenaire	Type d'appui	Domaine d'intervention	Contenu de l'appui	Services bénéficiaires	Durée
1.	Action DAMIEN	partiel	Lutte contre la tuberculose	Frais de fonctionnement, supervision, renforcement des capacités et paie des primes	BCZS, CSDT et CST	indéterminée
2.	Unicef	partiel	Vaccination et dotation en matériels /équipements	Distribution des vaccins et matériels	BCZS et FOSA	indéterminée

3.	OMS	partiel	Vaccination et surveillance	Distribution des vaccins, matériels et frais de transport	BCZS et FOSA	indéterminée
4.	MEASURE/Evaluation	partiel	Information sanitaire	distribution des outils de collecte, renforcement des capacités	BCZS/HGR et CS	ND
5.	Malaria care	partiel	Lutte contre le paludisme	Appui des SSC en kits de PEC	BCZ	3 ans
7.	GAVI/SANRU/ARCC	partiel	Vaccination et dynamique communautaire multisectorielle	Supervision, organisation des séances, lien avec la communauté, monitoring	BCZ, FOSA et les communautés.	
8.	BDOM/Eglise Catholique	partiel	RHS et infrastructures	Supervision, équipements, formation, logement	HGR	ND
9.	BIERZO AYUDA	partiel	RHS et fonctionnement	Primes, achat des fournitures, équipements et intrants de labo et de maintenance	BCZ/HGR	4 ans

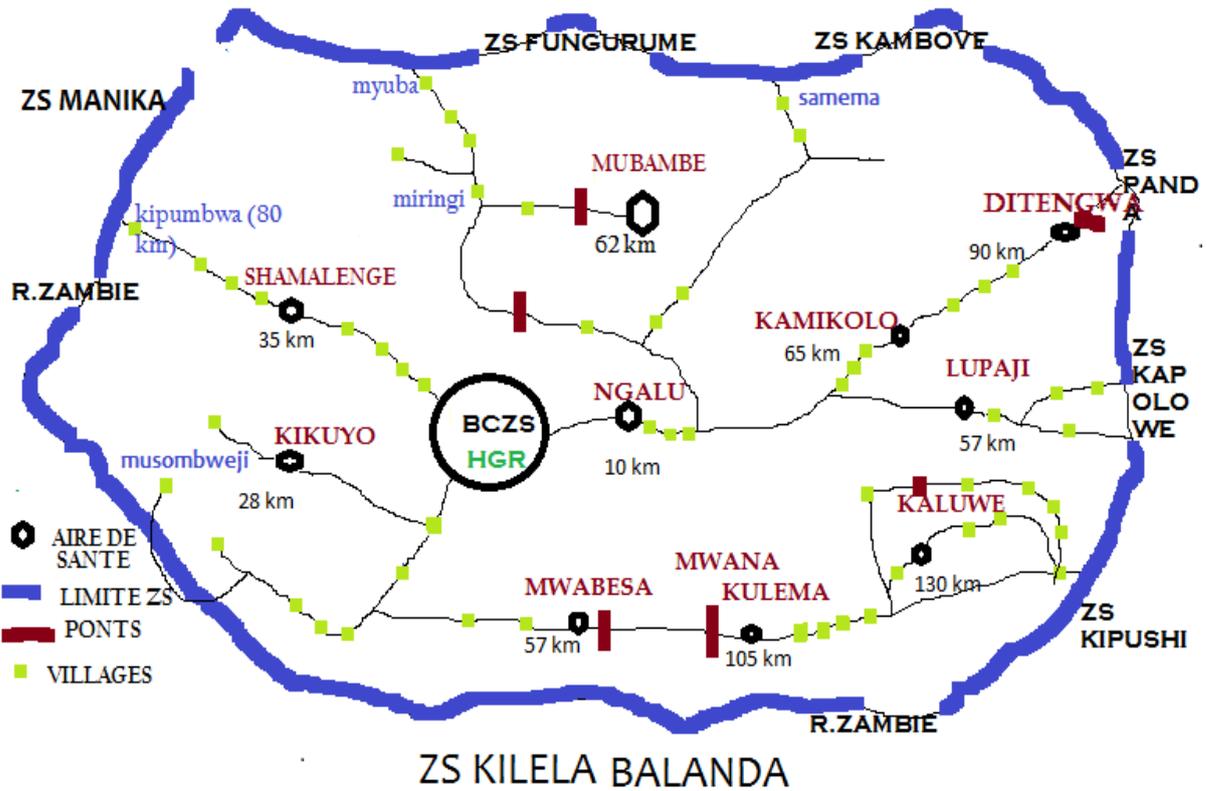
*Commentaire :*

.....

**Problèmes identifiés :**

1. ....
2. ....

## 1.5. Carte ou croquis de la ZS



La carte de la ZS où à défaut un croquis de la ZS est utile. Indiquez les Aires de Santé, les principales voies de communication, les CS et autres principales structures, les voies de communication, les principales barrières naturelles...

### I. REVUE SOMMAIRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION OPERATIONNEL DE L'ANNEE PRECEDENTE (n-1)<sup>2</sup>

#### 2.1. Contexte de mise en œuvre du PAO (n-1)<sup>3</sup>

- Sur le plan politique et sécuritaire
- Sur le plan socioéconomique

En général les activités des champs auxquelles s'adonnent la grande partie de la population font qu'à une certaine période (de septembre à mars) l'atteinte des certaines cibles telles que les femmes enceintes et les enfants de moins d'un an. Le faible revenu de la population s'érige en barrière sur l'utilisation des services de soins

<sup>2</sup> Il s'agit ici d'inscrire la synthèse de l'évaluation finale de la mise en œuvre du PAO de l'année (n-1) en termes du niveau d'atteinte de réalisation des activités de ce plan et de mobilisation des ressources.

<sup>3</sup> Cette description doit être succincte 15 lignes en raison de 5 lignes par point suffisent.

- Sur le plan sanitaire notamment la situation liée aux épidémies, urgences et catastrophes  
La Zone de Santé a connu une épidémie de choléra dans l'aire de santé de KALUWE à partir du mois d'octobre 2018 et cela de la 43<sup>ème</sup> semaine jusqu'à la 51<sup>ème</sup> semaine

## 2.2. Revue des actions du PDSZ planifiées par les Unités fonctionnelles de la ZS (ECZ, HGR, CS) au cours de l'année (n-1) Cfr PAO consolidé de la ZS de l'année (n-1)

Tableau N°5 : Niveau de réalisation des actions du PDSZ planifiées au cours de l'année (n-1)

(1) Actions du PDSZ/Activités du PAO (année n-1)	(2) Nbre ou Montant du budget	(3) Taux de réalisation ou Taux d'exécution du budget
(1) Actions du PDSZ planifiées au cours de l'année (n-1)	Ex. 10	
(2) Activités liées au PDSZ planifiées dans le PAO (année n-1)	30	
(3) Activités planifiées et réalisées totalement	10	33,3%
(4) Activités planifiées et réalisées partiellement	15	50%
(5) Budget mobilisé (en USD)		
(6) Activités non planifiées mais réalisées		
(7) Budget mobilisé pour activités non planifiées (en USD)		

Taux de réalisation des activités (col.3)= Nbre d'activités totalement réalisées (ligne.3) x 100/Nbre total d'activités planifiées dans le PAO (ligne.2)

Taux d'exécution du budget (col.3)= Budget mobilisé (ligne 5) x 100/Budget total du PAO (n-1)

*Commentaire en rapport avec le niveau de réalisation des activités planifiées, la mobilisation des ressources par rapport aux ressources attendues et les raisons de non réalisation d'autres activités planifiées. Il est souhaitable de commenter également les activités non planifiées mais réalisées et d'en citer quelques-unes.*

Problèmes identifiées :

1. ....
2. ....

## 2.3. Difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre du PAO (année n-1)<sup>4</sup>

1.  
.....  
.....

<sup>4</sup>Il s'agit d'énumérer des difficultés ayant perturbé la mise en œuvre du PAO (année n-1) de la ZS. Elles découlent de l'évaluation du PAO (année n-1) qui doit précéder l'élaboration du PAO (année n) de la ZS. Il est bon de les identifier et d'en chercher si possible les pistes de solutions afin de garantir la mise en œuvre du PAO (année n). Il peut s'agir de l'insécurité, de la survenue des épidémies, catastrophes ou autres risques sanitaires, du non-respect des engagements financiers de l'Etat, des provinces et des PTF, etc.

2.....  
.....

## II. PROBLÈMES PRIORITAIRES DE LA ZONE DE SANTE

### 2.1. Problèmes prioritaires de la santé de la population

Pathologies dominantes :

Tableau N°6 : Pathologies dominantes selon la morbidité (cinq)

N°	Pathologies	Nbre de cas	Proportion
1	PALUDISME		
2	MPC		
3	INFECTION RESPIRATOIRE AIGUE		
4	DIAHREE SIMPLE		
5	FT		
	<b>Total</b>		

Tableau N°7 : Pathologies dominantes selon la mortalité (cinq)

N°	Pathologies	Nbre de cas	Proportion
1	PALUDISME		
2	INFECTION RESPIRATOIRE AIGUE		
3	MPE		
4	FIEVRE TYPHOIDE		
5	Meningite		
	<b>Total</b>		

Tableau N°8 : Autres pathologies endémo- épidémiques ou autres problèmes spécifiques de santé ayant un intérêt de santé publique particulier<sup>5</sup> :

N°	Pathologies/Problèmes de santé	Nbre de cas	Proportion
1	Traumatisme		
2	Infection dermatologique		
3	IST/INFECTIONS URINAIRES		
4	VIH		

<sup>5</sup> Le tableau en rapport avec les autres pathologies devra prendre en compte les données liées aux problèmes visés par les Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que l'alcool et les autres substances toxiques, MTN, MNT, Santé mentale, Accident de trafic routier, pollution et contaminations, violences sexuelles, etc.

5	Rougeole		
	<b>Total</b>		

*Commentaires en rapport avec la situation épidémiologique<sup>6</sup>*

Le paludisme reste la pathologie dominante sur le plan de la morbidité et la mortalité suite aux mauvaises conditions de l’habitat et au manque d’assainissement du milieu, suivi de la malnutrition, quant aux IRA ,elles sont favorisées par les conditions géographiques (beaucoup des villages se trouvent en altitude élevée) tandis que les maladies diarrhéiques sont dues aux mauvaises conditions d’hygiène et à la faible accessibilité aux latrines hygiéniques.

En outre on note un nombre élevé des cas de traumatisme surtout dus aux ATR et les activités des champs.

Il y a une sous notification des MTN et MNT.

Les cas de violence sexuelle ne sont pas déclarés dans les FOSA

**2.2.Problèmes prioritaires du système de santé<sup>7</sup>**

Tableau N°9 : Problèmes prioritaires des piliers du Système de Santé

N°	Piliers du Système de Santé	Problèmes prioritaires du pilier qui peuvent être résolus par l’une ou l’autre stratégie du PDSZ
1	<b>Prestation des services et soins de santé (paquet SRMNEA, MNT &amp; MT ainsi que le paquet de la résilience des communautés)</b>	1..... 2..... 3.....
2	<b>Ressources humaines pour la santé (RHS)</b>	1..... 2.....
3	<b>Infrastructures, équipements médico sanitaires et maintenance</b>	1..... 2.....
4	<b>Médicaments</b>	1.....

<sup>6</sup>On décrira les principaux problèmes de santé de la ZS en termes de **morbidité** et de **mortalité** ainsi que les facteurs qui les favorisent sur le plan contextuel (climat, organisation des services, etc.). La distribution géographique de ces problèmes dans les AS sera mentionnée ainsi que les groupes les plus affectés. Les récentes épidémies survenues dans la ZS et les facteurs qui les favorisent seront également décrites.

<sup>7</sup>Au maximum, trois problèmes prioritaires par pilier en tenant compte de l’analyse faite pour chaque UF de la ZS (AS/CS, HGR et ECZ) mais également en se référant au rapport annuel de mise en œuvre du PAO consolidé (n-1), à l’évaluation du PAO consolidé (n-1) ainsi qu’aux autres rapports produits par la ZS.

	<b>essentiels et intrants spécifiques</b>	2.....
5	<b>Financement du système local de santé</b>	1..... 2.....
6	<b>Information sanitaire</b>	1..... 2.....
7	<b>Ggouvernance, au leadership et à la collaboration intersectorielle dans la ZS</b>	1..... 2.....

### III. CADRE DE RESULTATS<sup>8</sup> : OBJECTIFS ET CIBLES OPERATIONNELLES

Tableau N°10 : Cadre de résultats du PAO consolidé

But Contribuer au bien-être de la population congolaise d'ici 2022 dans le cadre de la Couverture Sanitaire universelle et autres cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Objectif général (rappel) : Accroître la couverture et l'utilisation des services et soins de santé de qualité par la population avec équité et protection financière

<i>Énoncé des objectifs spécifiques en rapport avec les 3 axes du PNDS 2019-2022<sup>9</sup></i>		
	<i>Cible annuelle de l'année en cours</i>	<i>Indicateurs clés du résultat issu du CS&amp;E du PNDS-2<sup>10</sup></i>
<i><u>Axe 1 du PNDS 2019-2022</u></i>	<i>Amélioration des prestations de services de santé et continuité des soins de qualité aux différents niveaux du système de santé</i>	
<i><u>Résultat 1.1. du PNDS-2019-2022 :</u></i>	<i>La proportion des structures de santé organisées, accessibles géographiquement et disposant des services intégrés, offrant des soins et des services de santé de qualité est augmentée de 30 à 60%</i>	

<sup>8</sup> Le cadre de résultats du PAO consolidé de la ZS fixe les cibles annuelles attendues et détermine les indicateurs de résultat qui les mesurent.

<sup>9</sup> Sur base de ses missions et/ou attributions, la ZS planifie sur les 3 axes du PNDS 2019-2022. Pour le 1<sup>er</sup> axe la ZS planifie les activités en rapport avec les sous-axes de développement de la Zone de Santé à savoir : (i) **l'amélioration de la couverture sanitaire**, (ii) **la rationalisation du fonctionnement des structures sanitaires**, (iii) **l'amélioration de la qualité des paquets de services offerts à la population**, (iv) **le renforcement de l'offre de services de qualité en faveur de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent**, (v) **le renforcement du contrôle des maladies chroniques transmissibles et non transmissibles**, (vi) **l'amélioration de la protection de la population contre les risques sanitaires, notamment les épidémies, les catastrophes et autres situations d'urgence sanitaire**, (vii) **le renforcement des organes de la participation communautaire** (viii) **la promotion de l'utilisation des services de santé** et (ix) **l'extension des sites de soins communautaires**. Tous ces sous-axes sont regroupés autour de deux résultats attendus de l'axe 1 du PNDS 2019-2022

<sup>10</sup> Les indicateurs clés de résultat sont à choisir parmi les indicateurs du Cadre de S&E du PNDS 2019-2022 et ce en fonction des Objectifs spécifiques du PAO consolidé de la ZS. Si aucun indicateur du C&E du PNDS 2019-2022 ne peut être utilisé pour mesurer la cible annuelle, il faudra recourir à un autre indicateur bien connu et bien défini.

<b>Sous-axe 1.1: <sup>11</sup>Amélioration de la couverture sanitaire</b>		
<i>Objectif spécifique 1: Etendre l'offre du PMA y compris le paquet de services en faveur de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA) dans les AS d'ici fin 20.....</i>		Nbre d'AS offrant le PMA conforme aux normes Nbre d'AS couvertes par un paquet SRMNEA
<i>Objectif spécifique 2: Etendre l'offre du PCA y compris le paquet de services en faveur de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA) à l'HGR d'ici fin 20.....</i>		
<i>Objectif spécifique 3: Accroître l'offre des services du contrôle des Maladies chroniques transmissibles (MT) et non transmissibles (MNT) dans les AS d'ici fin 20.....</i>		
<i>Objectif spécifique 4: Renforcer l'offre des services du contrôle des Maladies chroniques transmissibles (MT) et non transmissibles (MNT) à l'HGR d'ici fin 20.....</i>		
<i>Objectif spécifique 5: Développer le paquet d'interventions de</i>		

<sup>11</sup>Ce sous-axe vise l'extension de l'offre ou disponibilité de toutes les interventions y compris le paquet SRMNEA, MNT&MT ainsi que le paquet d'interventions de la résilience

<i>résilience des communautés contre les risques sanitaires divers (épidémies, catastrophes et autres) dans les AS d'ici fin 20.....</i>		
<b>Sous-axe 1.2 : Rationalisation du fonctionnement des structures de la santé</b>		
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>		
<b>Sous-axe 1.3 : <sup>12</sup>Amélioration de la qualité des paquets de services offerts à la population (SRMNEA, MNT &amp;MT, Résilience, etc.)</b>		
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>		
<b><u>Résultat 1.2. du PNDS-2</u></b>	<b><i>La proportion des structures de participation communautaire impliquées dans l'offre de quelques services de soins (promotionnels, préventifs et curatifs), est augmentée de 50%.</i></b>	
<b><i>Sous axe 1 : Renforcement des organes de participation communautaire</i></b>		
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		

<sup>12</sup>Ce sous-axe accueillera toutes les approches du programma Assurance Qualité de Soins (AQS) et concernera toutes les interventions y compris les interventions à haut impact sur la SRMNEA, celles de la lutte contre les MNT&MT ainsi que celles liées à la résilience des structures et des communautés contre les épidémies, catastrophes et autres risques sanitaires

<i>Objectif spécifique</i> <u>2</u> :.....		
<u>Sous axe 2 : Promotion de l'utilisation des services de santé</u>		
<i>Objectif spécifique</i> <u>1</u> :.....		
<i>Objectif spécifique</i> <u>1</u> :.....		
<u>Sous axe 1 :Extension des sites de soins communautaires</u>		
<i>Objectif spécifique1</i> :.....		
<i>Objectif spécifique</i> <u>2</u> :.....		
<b><u>Axe 2 du PNDS 2019-2022</u></b>	Appui aux piliers du système de santé du système de santé pour l'amélioration de la disponibilité et l'accès aux soins de qualité	
<b>Sous-axe 2.1 : Développement des RHS</b>		
<u>Résultat 2.1</u>	<b><i>Au moins 50% des structures de santé à tous les niveaux du Système de Santé disposent d'un personnel de santé compétent, performant, motivé, en quantité suffisante et équitablement réparti pour une offre de services et de soins de santé de qualité</i></b>	
<i>Objectif spécifique 1</i> : (En rapport avec la gestion de carrière et la fidélisation des RHS compétentes)		
<i>Objectif spécifique 2</i> : (En rapport avec la formation de		

base):.....		
<i>Objectif spécifique 3 : (En rapport avec le développement des compétences des prestataires)</i>		
<b>Sous-axe 2.2 : Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et intrants</b>		
<i>Résultat 2.2 :</i>	<i>La disponibilité des médicaments et produits de santé de qualité, prioritaires et vitaux, parmi lesquels les 13 médicaments qui sauvent les vies des femmes et des enfants ainsi que les médicaments des Programmes spécialisés du MSP est augmentée dans les FOSA de 20 à 80%.</i>	
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		
<i>Objectif spécifique 2 :.....</i>		
<b>Sous-axe 2.3 : Développement des Infrastructures et équipements</b>		
<i>Résultat 2.3 :</i>	<i>Au moins 80% des infrastructures sanitaires ciblées sont construites et/ou réhabilitées et équipées dans le contexte de l'émergence du pays</i>	
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>		
<b>Sous-axe 2.4 : Renforcement du système d'information sanitaire</b>		

<b><i>Résultat 2.4 :</i></b>	<b><i>La disponibilité de l'information sanitaire de qualité est assurée à 80% pour une meilleure prise de décision</i></b>	
<b><i>Objectif spécifique 1 :</i></b> .....		
<b><i>Objectif spécifique 2 :</i></b> .....		
<b><i>Résultat 2.5 :</i></b>	<b><i>L'accessibilité financière des populations aux soins de santé de qualité est augmentée de 30% et la part du paiement direct dans les dépenses de santé des ménages est réduite de 90% à 60%.</i></b>	
<b><i>Objectif spécifique 1 :.....</i></b> (En rapport avec l'accroissement des recettes générées par les FOSA et des subventions pour les Unités fonctionnelles de la ZS)		
<b><i>Objectif spécifique 2 :.....</i></b> :.....(En rapport avec l'utilisation des recettes générées par les FOSA et des subventions c'est-à-dire le respect des procédures de gestion en vigueur )		
<b><i>Objectif spécifique 3 :.....</i></b> (En rapport avec l'efficacité dans la gestion des ressources de la ZS c'est-à-dire obtenir des résultats au moindre coût)		
<b><u>Axe 3 du PNDS 2019-2022</u></b>	Appui à la gouvernance, au leadership et au pilotage du système de santé	
<b><i>Résultat 3.1.</i></b>	<b><i>Le pilotage du secteur de la santé est assuré dans le contexte de la décentralisation pour garantir l'offre et l'utilisation des services de santé de qualité</i></b>	

<i>Objectif spécifique 1</i> :Suivre l'application des normes, directives, standards etc. dans les AS de la ZS d'ici fin 20.....		
<i>Objectif spécifique 2</i> :.....		
<u><i>Résultat 3.2.</i></u>	<b><i>Le MSP joué pleinement son rôle dans la mise en œuvre des politiques et stratégies des autres secteurs ciblés en vue de l'atteinte des objectifs globaux de développement</i></b>	
<i>Objectif spécifique 2</i> : Appuyer les cadres locaux de concertation intersectorielle de la ZS d'ici fin 20.....		
<i>Objectif spécifique 2</i> : .....(Enrapport avec la mise en œuvre des plans d'actions conjoints pour améliorer la gestion des déterminants de la santé : EHA, éducation, agriculture...)		

#### IV. CADRE PROGRAMMATIQUE DU PAO CONSOLIDE DE LA ZS

Tableau N°11 : Cadre programmatique du PAO consolidé de la ZS

Axes du PNDS 2019-2022/Objectifs spécifiques du PAO	Cibles annuelles cfr Résultats Attendus du PPDS	Activités	Indicateurs d'activités	Responsables	Chronogramme				Qté	COUTS	
					T1	T2	T3	T4		CU	CT
<b>Axe 1 : Amélioration des prestations de services de santé et continuité des soins de qualité aux différents niveaux du système de santé</b>											
<b>Résultat 1.1. du PNDS-2019-2022</b>											
<b>Sous-axe 1.1.1. Amélioration de la couverture sanitaire</b>											
<i>Objectif spécifique 1 : Etendre l'offre du PMA y compris le paquet de services en faveur de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA) dans les AS d'ici fin 20.....</i>											
<i>Objectif spécifique 2 : Etendre l'offre du PCA y compris le paquet de services en faveur de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA) à l'HGR d'ici fin 20.....</i>											
<i>Objectif spécifique 3 : Accroître l'offre des services du contrôle des Maladies chroniques transmissibles (MT) et non transmissibles (MNT) dans les AS d'ici fin 20.....</i>											

<i>Objectif spécifique 4 : Renforcer l'offre des services du contrôle des Maladies chroniques transmissibles (MT) et non transmissibles (MNT) à l'HGR d'ici fin 20.....</i>													
<i>Objectif spécifique 5 : Développer le paquet d'interventions de résilience des communautés contre les risques sanitaires divers (épidémies, catastrophes et autres) dans les AS d'ici fin 20.....</i>													
<b>Sous-axe 1.1.2 : Rationalisation du fonctionnement des structures de la santé</b>													
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>													
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>													
<b>Sous-axe 1.1.3 : Amélioration de la qualité des paquets de services offerts à la population (SRMNEA, MNT &amp; MT, Résilience, etc.)</b>													
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>													
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>													
<b><u>Résultat 1.2. du PNDS-2019-2022</u></b>													
<b>Sous axe 1.2.1. Renforcement des organes de participation communautaire</b>													
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>													
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>													
<b>Sous axe 1.2.2.: Promotion de l'utilisation des services de santé</b>													

<i>Objectif spécifique 1</i> .....													
<i>Objectif spécifique 1</i> .....													
<b>Sous axe 1.2.3. : Extension des sites de soins communautaires</b>													
<i>Objectif spécifique 1</i> :.....													
<i>Objectif spécifique 2</i> :.....													
<b>Axe 2 : Appui aux piliers du système de santé du système de santé pour l'amélioration de la disponibilité et l'accès aux soins de qualité</b>													
<b>Sous-axe 2.1 : Développement des RHS</b>													
<u>Résultat 2.1</u>													
<i>Objectif spécifique 1</i> : (En rapport avec la gestion de carrière et la fidélisation des RHS compétentes)													
<i>Objectif spécifique 2</i> : (En rapport avec la formation de base):.....													
<i>Objectif spécifique 3</i> : (En rapport avec le développement des compétences des prestataires)													
<b>Sous-axe 2.2 : Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et intrants</b>													
<u>Résultat 2.2 :</u>													
<i>Objectif spécifique 1</i> : .....													

<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>														
<b>Sous-axe 2.3 : Développement des Infrastructures et équipements</b>														
<i>Résultat 2.3 :</i>														
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>														
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>														
<b>Sous-axe 2.4 : Renforcement du système d'information sanitaire</b>														
<i>Résultat 2.4 :</i>														
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>														
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>														
<b>Sous-axe 2.5 : Amélioration du financement de la santé et réduction des barrières d'accès aux soins</b>														
<i>Résultat 2.5 :</i>														
<i>Objectif spécifique 1 : .....(En rapport avec l'accroissement des recettes générées par les FOSA et des subventions pour les Unités fonctionnelles de la ZS)</i>														
<i>Objectif spécifique 2 : .....:.....(En rapport avec l'utilisation des recettes générées par les FOSA et des subventions c'est-à-dire le respect des procédures de gestion en vigueur)</i>														
<i>Objectif spécifique 3 : .....(En rapport avec l'efficacité dans la gestion des ressources</i>														

de la ZS c'est-à-dire obtenir des résultats au moindre coût)												
<b><u>Axe 3 du PNDS 2019-2022 :</u></b> Appui à la gouvernance, au leadership et au pilotage du système de santé												
<b><u>Résultat 3.1.</u></b>												
<i>Objectif spécifique 1 :</i> Suivre l'application des normes, directives, standards etc. dans les AS de la ZS d'ici fin 20.....												
<i>Objectif spécifique 2 :</i> .....(En rapport avec les organes de coordination dans la ZS)												
<b><u>Résultat 3.2..</u></b>												
<i>Objectif spécifique 1 :</i> Appuyer les cadres locaux de concertation intersectorielle de la ZS d'ici fin 20.....												
<i>Objectif spécifique 2 :</i> .....(En rapport avec la mise en œuvre des plans d'actions conjoints pour améliorer la gestion des déterminants de la santé : EHA, éducation, agriculture...)												

## V. PLAN DE SUIVI ET EVALUATION

### 5.1. Cadre d'évaluation des objectifs spécifiques et/ou résultats attendus du PAO consolidé de la ZS

Tableau N12: Cadre/Grille d'évaluation du PAO de la ZS<sup>13</sup>

<sup>13</sup>Lors de l'élaboration du PAO de l'année en cours, seules les colonnes 1, 2 & 3 seront remplies. Les autres colonnes les seront lors de l'auto-évaluation trimestrielle, semestrielle et annuelle ou encore lors de l'évaluation trimestrielle, semestrielle ou annuelle du B/DPS

(1) Axes du PNDS 2019-2022/Objectifs spécifiques du PAO	(2) Cible annuelle	(3) Indicateurs de résultat (mesurant la cible annuelle)	(4) Performance /valeur observée au temps « t » de la mise en œuvre du PAO <sup>14</sup>	(5) Ecarts <sup>15</sup>	(6) Observations à faire si possible <sup>16</sup>	(7) Recommandations de l'évaluation <sup>17</sup>	(8) Responsables
<i>Axe 1 : Amélioration des prestations de services de santé et continuité des soins de qualité aux différents niveaux du système de santé</i>							
<u>Résultat 1.1. du PNDS-2029-2022</u>							
<b>Sous-axe 1.1.1. Amélioration de la couverture sanitaire</b>							

<sup>14</sup> Mettre la valeur atteinte par rapport à la cible lors de l'auto-évaluation de l'ECZ ou de l'évaluation du B/DPS

<sup>15</sup> Notez l'écart observé par rapport à la cible annuelle au moment de l'évaluation ou de l'auto-évaluation. .

<sup>16</sup> Inscrire quelques observations faites lors de l'évaluation ou de l'auto-évaluation et justifieraient l'écart observé par rapport à la cible annuelle.

<sup>17</sup> Formuler des recommandations aux différents membres de l'ECZ (si auto-évaluation) à l'ECZ (si l'évaluation du B/DPS) pour améliorer le mise en œuvre et atteindre la cible annuelle fixée.

<p><i>Objectif spécifique 1 : Etendre l'offre du PMA y compris le paquet de services en faveur de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA) dans les AS d'ici fin 20.....</i></p>	5 AS	Nbre d'AS ayant intégré le PMA conforme aux normes y compris le paquet de SRMNEA	2	2			
<p><i>Objectif spécifique 2 : Renforcer l'offre du PCA y compris le paquet de services en faveur de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA) à l'HGR d'ici fin 20.....</i></p>							
<p><i>Objectif spécifique 3 : Renforcer l'offre des services du contrôle des Maladies chroniques transmissibles (MT) et non transmissibles (MNT) dans les AS d'ici fin 20.....</i></p>							
<p><i>Objectif spécifique 4 : Renforcer l'offre des services du contrôle des Maladies</i></p>							

<i>chroniques transmissibles (MT) et non transmissibles (MNT) à l'HGR d'ici fin 20.....</i>							
<i><u>Objectif spécifique 5 :</u> Développer le paquet d'interventions de résilience des communautés contre les risques sanitaires divers (épidémies, catastrophes et autres) dans les AS d'ici fin 20.....</i>							
<b>Sous-axe 1.1.2 : Rationalisation du fonctionnement des structures de la santé</b>							
<i><u>Objectif spécifique 1 :</u>.....</i>							
<i><u>Objectif spécifique 2 :</u>.....</i>							
<b>Sous-axe 1.1.3 : Amélioration de la qualité des paquets de services offerts à la population (SRMNEA, MNT &amp;MT,</b>							

Résilience, etc.)							
<i>Objectif spécifique 1 :</i> .....							
<i>Objectif spécifique 2 :</i> .....							
<b><u>Résultat 1.2. du PNDS-2029-2022</u></b>							
<b><u>Sous axe 1.2.1. Renforcement des organes de participation communautaire</u></b>							
<i>Objectif spécifique 1 :</i> .....							
<i>Objectif spécifique 2 :</i> .....							
<b><u>Sous axe 1.2.2.: Promotion de l'utilisation des services de santé</u></b>							
<i>Objectif spécifique 1</i> .....							
<i>Objectif spécifique 1</i> .....							
<b><u>Sous axe 1.2.3. : Extension des sites de soins communautaires</u></b>							

<i>Objectif spécifique 1</i> :.....							
<i>Objectif spécifique 2</i> :.....							
<b>Axe 2 : Appui aux piliers du système de santé du système de santé pour l'amélioration de la disponibilité et l'accès aux soins de qualité</b>							
<b>Sous-axe 2.1 : Développement des RHS</b>							
<i>Résultat 2.1</i>							
<i>Objectif spécifique 1</i> : (En rapport avec la gestion de carrière et la fidélisation des RHS compétentes)							
<i>Objectif spécifique 2</i> : (En rapport avec la formation de base):.....							
<i>Objectif spécifique 3</i> : (En rapport avec le développement des compétences des prestataires)							
<b>Sous-axe 2.2 :</b>							

<b>Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et intrants</b>							
<i>Résultat 2.2 :</i>							
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>							
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>							
<b>Sous-axe 2.3 : Développement des Infrastructures et équipements</b>							
<i>Résultat 2.3 :</i>							
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>							
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>							
<b>Sous-axe 2.4 : Renforcement du système d'information sanitaire</b>							
<i>Résultat 2.4 :</i>							
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>							
<i>Objectif spécifique 2 :</i>							

.....							
<b>Sous-axe 2.5 : Amélioration du financement de la santé et réduction des barrières d'accès aux soins</b>							
<i>Résultat 2.5 :</i>							
<i>Objectif spécifique 1 : .....(En rapport avec l'accroissement des recettes générées par les FOSA et des subventions pour les Unités fonctionnelles de la ZS)</i>							
<i>Objectif spécifique 2 : .....: .....(En rapport avec l'utilisation des recettes générées par les FOSA et des subventions c'est-à-dire le respect des procédures de gestion en vigueur)</i>							
<i>Objectif spécifique 3 : .....(En rapport avec l'efficacité dans la gestion des ressources de la ZS c'est-à-dire obtenir des résultats au moindre coût)</i>							

<b><u>Axe 3 du PNDS 2019-2022 :</u></b> Appui à la gouvernance, au leadership et au pilotage du système de santé							
<b><u>Résultat 3.1.</u></b>							
<i>Objectif spécifique 1 :</i> Suivre l'application des normes, directives, standards etc. dans les AS de la ZS d'ici fin 20.....							
<i>Objectif spécifique 2 :</i> .....(En rapport avec les organes de coordination dans la ZS)							
<i>Objectif spécifique 3 :</i> Renforcer les capacités fonctionnelles et managériales des organes de coordination intra sectorielle de la province d'ici fin 20.....							
<b><u>Résultat 3.2..</u></b>							
<i>Objectif spécifique 1 :</i> Appuyer les cadres locaux de concertation intersectorielle de la ZS d'ici fin 20.....							

<i>Objectif spécifique 2 :</i> .....(Enrapport avec la mise en œuvre des plans d'actions conjoints pour améliorer la gestion des déterminants de la santé : EHA, éducation, agriculture...)							
--	--	--	--	--	--	--	--

**VI. BUDGET SYNTHESE DU PAO CONSOLIDE DE LA ZS (En 3 composants (budget global, budget activités & budget fonctionnement à copier de la matrice spécifique de budgétisation de la DPS)**